

Du patrimoine national à la « société de conservation »

Patrick Poncet, *Pouvoirs Locaux*, n° 63, décembre 2004, pp. 60-62

Le patrimoine est affaire de civilisation ; la patrimonialisation concerne maintenant toutes les sociétés, devenant un élément clé de leur gouvernement. Si, dans un contexte de recomposition des échelles du pouvoir, le local gagne du terrain face à l'État, la mondialisation concomitante, par les réseaux qu'elle tisse, amende ce gain d'autonomie, obligeant désormais les acteurs locaux à penser prioritairement la gouvernance patrimoniale en termes spatiaux, outre leur propre échelle d'action territoriale.

L'espace d'un instant

François Hartog, dans un remarquable livre¹ que devraient lire tous ceux qui s'intéressent au temps dans nos sociétés, rappelle les termes de la loi programme de 1993 sur le patrimoine monumental : « Notre patrimoine, c'est la mémoire de notre histoire et le symbole de notre identité nationale. » Puis, insistant utilement sur les mots : « Mémoire, patrimoine, identité, nation se trouvent réunis dans l'évidence du style lisse du législateur. » Autre livre, autre registre, autre formule, plus lapidaire encore, la devise de l'État mondial du *Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley (1932) : « Communauté, Identité, Stabilité ».

On voit immédiatement poindre derrière cette première mise en perspective ce qui va poser problème, et constituer le corps de la problématique patrimoniale : qui décide de ce qui compose le patrimoine ? qui contrôle l'identité ? qui définit la Nation (ou la communauté de référence) ? D'emblée, la définition du patrimoine qui fonde la loi de 1993 donne une échelle de référence. En parlant du patrimoine, de sa reconnaissance, de sa déclaration, de sa gestion, de sa valorisation, c'est des échelles du pouvoir dont on parle. On comprend alors que la problématique du patrimoine soit intégralement contemporaine. Le patrimoine est un objet du présent, traduction, dans les termes du moment, du passé et de l'avenir, induisant un ordre du temps, dessinant une *carte du temps*, qui sert aux sociétés à se localiser et à s'orienter *dans* et *par* l'histoire. Filant la métaphore, cette carte du temps nous conduira tout droit à une pensée du patrimoine fondée sur son espace, *l'espace d'un instant*, pourrait-on dire.

Le patrimoine pose ainsi au pouvoir local la question de sa légitimité, au travers de son échelle même. Et l'on comprend alors bien pourquoi, dans le cadre d'un État décentralisé — et *a fortiori* dans celui de structures fédérales —, la question du patrimoine se trouve renouvelée, puisque sa gestion, et dans une certaine mesure sa définition se trouvent non plus réunies dans les mains d'un seul acteur, l'État, mais dans celles d'une multitude de collectivités, dont les positions par rapport à l'État, justement, sont loin d'être toujours « consonantes », y compris entre elles.

Nous ne sommes pas nous-mêmes

Le patrimoine donne à voir qui nous sommes, aux autres comme à nous-mêmes. Seulement voilà : nous ne sommes pas nous-mêmes. Ce qui se passe *là* est toujours en partie conditionné par ce qui se passe *ailleurs*. Nous sommes toujours embringués, peu ou prou, dans des collectifs qui nous dépassent, nous obligent à nous dépasser, et de ce fait nous façonnent. Ils nous forcent à donner une image de nous-mêmes qui soit acceptable, et par nous et par les autres, fruit d'une négociation pas toujours claire (à propos du patrimoine culturel et de son usage touristique par exemple) avec cet *autre* qui, par définition, nous englobe : la Nation, l'Europe (l'aire culturelle), le Monde.

Le patrimoine est donc aussi bien plus qu'un enjeu local, car le *qui* et le *quoi* ne sont jamais totalement auto-référents ; ils correspondent à des discours que l'on adresse à d'autres, soit que l'on veuille s'y rattacher, soit que l'on veuille s'en démarquer, ces logiques pouvant s'incarner dans des objectifs socio-économiques, dont le principal est sans doute le développement touristique local.

Dans une forme plus abstraite de sa définition, le patrimoine procède de l'association d'un objet social, quel qu'il soit, et d'un discours spécifique ou générique sur son inscription dans le temps de la société, comme marqueur historique, mais aussi comme ressource à venir. Cette définition *en compréhension* du patrimoine peut avantageusement se substituer aux définitions *en extension*, qui tentent d'énumérer ce qui en fait partie et ce qui en est exclu. Ceci pour

¹ François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, 2003. On pourra se reporter à l'excellente recension qu'en a proposée Philippe Lacour : http://espacestemp.revues.org/article.php?id_article=245. À lire également : Henri-Pierre Jeudy, *La machinerie patrimoniale, Sens & Tonka*, 2001.

dire d'abord que l'action patrimoniale, comme *politique de l'histoire*, ne peut se réduire à un récit sans cesse augmenté des derniers épisodes à la mode. Mais aussi pour souligner une chose importante : le patrimoine est un principe de rapport au temps, ce n'est pas une collection de souvenirs. C'est cela que dit l'expression « patrimoine naturel », qui ne désigne pas un catalogue d'objets biophysiques dignes d'être protégés, mais qui témoigne d'un rapport qu'ont les sociétés occidentales, à un moment donné de leur histoire, à leur environnement.

L'extension (aux objets de Nature par exemple) du champ patrimonial a alors un corollaire important : l'élargissement du spectre des échelles dans lesquelles il s'inscrit. La biodiversité n'est pas *a priori*, en effet, une valeur nationale. Le modèle patrimonial de la loi de 1993 est alors débordé, ou plutôt submergé par l'échelle mondiale, engageant une autre légitimité, et non des moindres. Peu visible dans notre société totalement historique, aux paysages intégralement humanisés — ou peu s'en faut —, cette approche d'un patrimoine tout autant naturel que culturel est pourtant celle qui gagne le plus de terrain, et oriente le plus fortement les processus de patrimonialisation initiés de par le Monde. On pourra évoquer, à un stade avancé de cette dynamique, l'interpénétration du naturel et du culturel dans un pays comme l'Australie, où l'unité nationale s'est construite et demeure en grande partie fondée sur un certain rapport à la Nature sauvage, qu'il est pour ainsi dire naturel d'inclure dans le patrimoine national, au même rang que les cultures australienne et aborigène.

Le « patrimoine mondial » est à ce titre une force effective de transformation des lieux et d'influence sur les pouvoirs locaux, pliant d'une manière ou d'une autre les échelles intermédiaires du pouvoir à des logiques mondiales, connectant directement le local au mondial, couvrant tout le spectre allant de l'immatérialité des idées du temps et des goûts artistiques à la matérialité des pratiques, des activités et des revenus du tourisme. Dans cette perspective, le patrimoine est un recours facile du petit contre le gros, du dominé face au dominant. De plus en plus, les emboîtements territoriaux prennent du jeu.

Conserver : identifier et transmettre

Le patrimoine pose « techniquement » la question de la conservation d'un capital (cette dynamique pourra aussi se nommer « préservation », « protection », etc., variations terminologiques qui n'ont pas d'incidence notable sur le fond du problème). La conservation du patrimoine procède par deux voies, simultanées : l'*identification* et la *transmission*. Il faut savoir ce que l'on veut conserver; il faut aussi savoir comment le conserver. Et savoir veut dire ici décider, donc pouvoir.

Dans la pratique, les situations sont variables, et font du patrimoine tantôt un obstacle, une résistance au changement, tantôt un acquis, à gérer au mieux, et dans d'autre cas encore une virtualité, l'occasion d'une mise en valeur et d'un développement local. Dans, les deux premières situations, la distinction se fera selon qu'il y a conflit ou entente entre les niveaux d'échelle chargés du patrimoine. Le troisième cas renvoie le patrimoine à sa définition fondamentale, à son principe, ouvrant la patrimonialisation à tout ce qui peut produire du sens historique au sein de sociétés un peu égarées dans leur temps, sans oublier les « retombées économiques » du sens ; car tout ou presque peut devenir patrimoine, au moins un temps (nombre de festivals créent plus de traditions qu'ils n'en récupèrent).

La société de conservation

Le patrimoine peut être ainsi considéré comme une des pierres angulaires des rapports entre les différents niveaux d'échelles qui ordonnent les sociétés. On l'aura compris, notre idée est qu'il serait à l'avenir sans doute plus sage, pour sortir de quelques impasses, de laisser de côté la conception d'un patrimoine constitué de monuments, de choses en tout genre et de toutes espèces, d'objets, morts ou vifs, pour glisser progressivement vers une approche des questions patrimoniales qui s'opèrerait au travers d'un concept transversal : *l'espace du patrimoine*. Les espaces du patrimoine, territoires comme réseaux, trouveraient alors leur place légitime dans la compréhension et l'appréhension politiques d'une évolution civilisationnelle dont l'envergure dépasse largement le cadre hexagonal et ses remous politiques, et qui fait advenir ce qu'on pourrait appeler « la société de conservation ».

Désignant tout à la fois un moment et un objet, la « société de conservation » est une manière commode de désigner un mode de socialisation qui passe par la valorisation spatiale de la dimension temporelle des sociétés, ceci à des fins de durabilité tant matérielle qu'idéologique. Dans la société de conservation, l'expérience de l'histoire en ses lieux vient compléter, et parfois concurrencer ou contredire le récit national ; la visite touristique fait dorénavant jeu égal avec le livre d'histoire. Valorisation de l'identité par les réseaux contre mythologie hermétique du territoire, c'est d'un équilibre instable à trouver entre ces deux logiques dont il s'agit. Sans quoi, par abus de patrimoine et sous l'emprise de l'identité, la « société de conservation », objet ouvert et imparfait, *donnera lieu* aux « communautés conservatrices », dans le *Pire des mondes*.